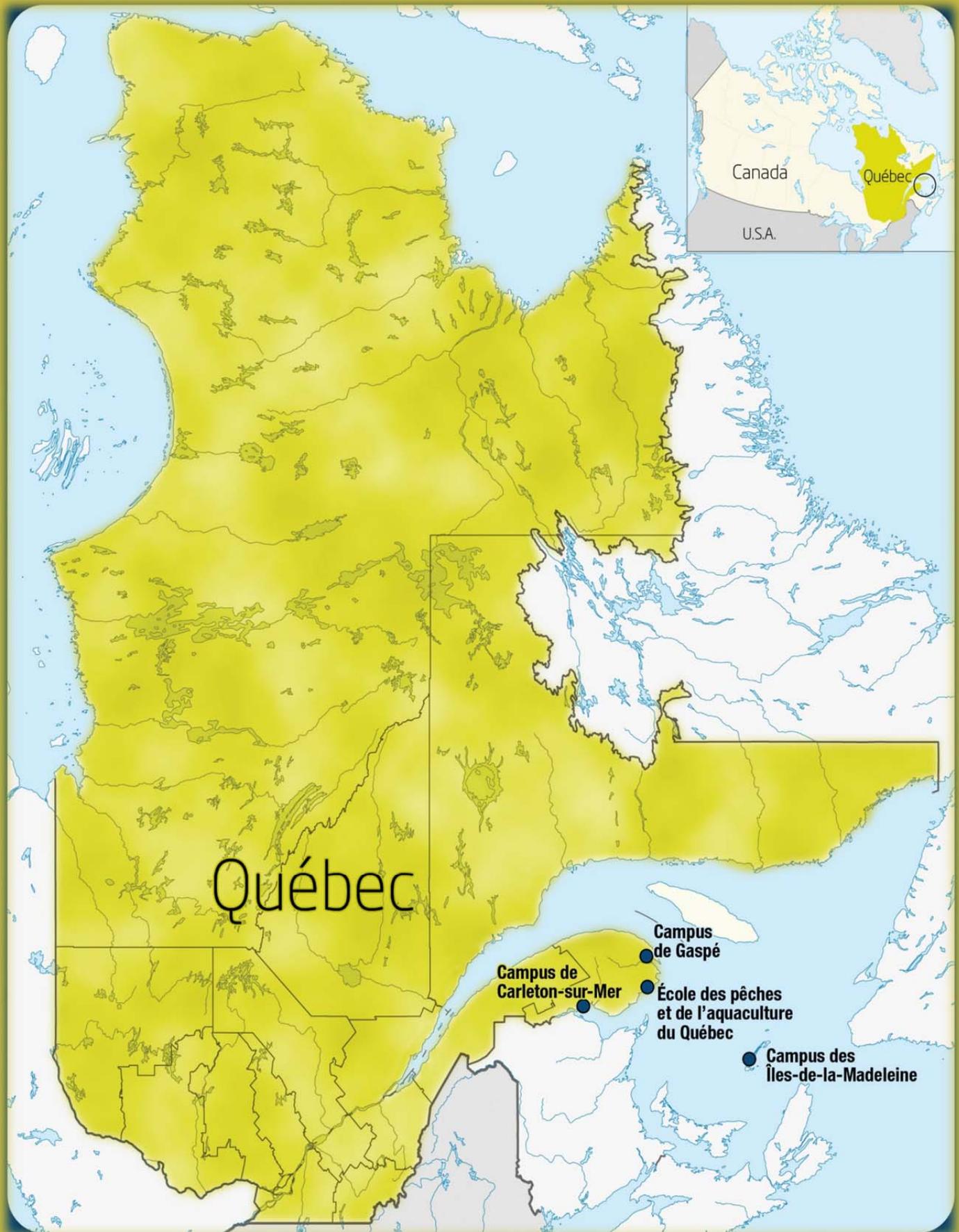




**Rapport annuel**

**2016-2017**



Canada

Québec

U.S.A.

Québec

Campus de Gaspé

Campus de Carleton-sur-Mer

École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Campus des Îles-de-la-Madeleine

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation de l'institution</b>	<b>4</b>
<b>Direction</b>	<b>7</b>
<b>Ressources humaines</b>	<b>8</b>
<b>Mot de la présidente du conseil d'administration et du directeur général</b>	<b>9</b>
<b>Conseil d'administration</b>	<b>11</b>
<b>Performance du plan stratégique</b>	<b>12</b>
<b>Direction des études</b>	<b>15</b>
<b>Les réalisations</b>	<b>20</b>
<b>Vie étudiante</b>	<b>26</b>
<b>Étudiants à l'honneur</b>	<b>32</b>
<b>Reconnaissance des employés</b>	<b>33</b>
<b>Groupe Collegia</b>	<b>35</b>
<b>Service de recherche et de l'innovation (SRI)</b>	<b>36</b>
<b>Fondation Cornélius-Brotherton</b>	<b>44</b>
<b>Services financiers</b>	<b>48</b>
<b>Code d'éthique</b>	<b>50</b>

*Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est situé dans un environnement grandeur nature, entouré de plages, du Parc national du Canada Forillon et du Parc national de la Gaspésie. Il est composé de trois campus et d'une école nationale, le campus de Gaspé, le campus des Îles-de-la-Madeleine, le campus de Carleton-sur-Mer et de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec.*



*Il possède également une section anglophone où il est possible de faire de l'immersion totale ou partielle. Le cégep est apprécié pour ses petits groupes d'étudiants, l'accès facile aux enseignants, son encadrement supérieur et son suivi personnalisé.*

*Campus de Gaspé*



*Campus des Îles-de-la-Madeleine*

*Campus de Carleton-sur-Mer*



*École des pêches et de  
l'aquaculture du Québec*

# MISSION

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a pour mission :

- d'assurer l'accessibilité aux études supérieures sur son territoire en offrant des programmes de formation collégiale diversifiés et de qualité, en français et en anglais, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue;
- d'offrir des programmes de formation professionnelle dans le secteur de la pêche et l'aquaculture;
- de soutenir et réaliser des projets de recherche pédagogique, de recherche appliquée et offrir de l'aide technique aux entreprises;
- de participer, dans le cadre d'ententes de collaboration avec des ministères, organismes ou autres partenaires, à des initiatives de développement régional, national ou international.

# VISION

En misant sur l'engagement et l'expertise de son personnel, sur la qualité et la diversité de ses programmes, sur la dimension humaine de l'institution et sur son environnement naturel exceptionnel, le Cégep de la Gaspésie et des Îles entend :

- être reconnu pour favoriser le développement intégral et l'engagement citoyen de ses étudiants, cultiver le sens des responsabilités, l'ouverture à la culture, l'esprit critique, et surtout, l'envie de réussir;
- demeurer le premier choix des étudiants de la région et devenir, pour les étudiants du Québec et d'ailleurs dans le monde, la destination privilégiée pour des programmes de qualité dans un environnement grandeur nature;
- demeurer l'un des plus importants collèges de recherche appliquée et de transfert technologique du réseau collégial et contribuer ainsi au développement durable de la région, tout en rayonnant sur la scène nationale et internationale.

# VALEUR

## **Respect**

Le cégep valorise le respect de l'autre, le respect de la diversité et le respect de l'environnement.

## **Équité**

Le cégep offre à tous, des chances égales de se développer selon ses capacités et ses aspirations.

## **Collaboration**

Le cégep favorise le travail en équipe, le partage des compétences, la synergie et l'efficacité de l'organisation.

## **Intégrité**

Le personnel et les étudiants du cégep agissent avec intégrité.

## **Engagement**

Le cégep valorise le sens des responsabilités, l'investissement de ses capacités et de son talent dans l'accomplissement de ses tâches ou la réussite de son projet de formation.

# LA DIRECTION



Apparaissant sur la photo :

Le directeur général , Yves Galipeau, le directeur des études, Louis Bujold, la directrice du campus de Gaspé, Yolaine Arseneau, la directrice du campus de Carleton-sur-Mer, Françoise Leblanc-Perreault, la directrice de l'ÉPAQ, Isabelle Jalbert, la directrice des ressources humaines et financières, Andrée Bossé, le directeur du campus des Îles-de-la-Madeleine, Serge Rochon et le directeur de Groupe Collegia, Sylvain Vachon.

# Ressources humaines du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Campus	Cadres	Professionnels	Enseignants	Soutien	Total par centre				
Îles	Temps complet	1	Temps complet	2	Temps complet	17	Temps complet	6	60
					Temps partiel	12	Temps partiel	4	
					Non Syndiqués	12	Occasionnel	4	
						Non Syndiqué	1		
						Salarié-élève	1		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>41</b>	<b>16</b>					
Gaspé	Temps complet	12	Temps complet	15	Temps complet	83	Temps complet	53	364
			Charges de projet	2	Temps partiel	24	Temps partiel	4	
					Charges de cours	5	Occasionnel	24	
					Non Syndiqués	20	Salarié-élève	29	
						Non Syndiqués	93		
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>132</b>	<b>203</b>					
Montréal			Charge de projet	1	Charges de cours	19	Occasionnel	1	22
					Non Syndiqué	1			
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>1</b>				
Carleton	Temps complet	3	Temps complet	4	Temps complet	34	Temps complet	10	95
	Temps partiel	1	Temps partiel	1	Temps partiel	9	Temps partiel	1	
					Charges de cours	17	Occasionnel	8	
					Non Syndiqués	5	Salarié-élève	2	
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>65</b>	<b>21</b>					
ÉPAQ	Temps complet	2	Temps complet	5	Temps complet	16	Temps complet	12	78
					Temps partiel	6	Temps partiel	3	
					Charge de cours	4	Occasionnel	10	
					Non Syndiqués	14	Non Syndiqués	4	
						Salarié-élève	2		
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>31</b>					
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>298</b>	<b>272</b>					
Moyenne d'âge	48	47	44	36					

**Nombre total d'employés 619**

## Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public (loi 15)

État de l'application des dispositions énoncées à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (chapitre G-1.011)

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016 n'excède pas celui de la période de référence du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

Aucun contrat de service n'a été attribué en 2015-2016.

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration, de la direction et de l'ensemble de la communauté collégiale, nous avons le plaisir de vous présenter ce rapport annuel 2016-2017.

À l'enseignement régulier, le Cégep de la Gaspésie et des Îles déploie ses activités dans ses quatre campus : à Gaspé dans ses sections francophone et anglophone, à Carleton-sur-mer, aux Îles-de-la-Madeleine et à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) située à Grande-Rivière. Le Cégep a développé une solide expertise en formation à distance, ce qui lui permet de diffuser ses programmes partout sur le territoire qu'il dessert et au-delà, lorsqu'il s'agit de programmes dont il détient l'exclusivité. Des partenariats sont en cours de développement avec d'autres cégeps pour nous permettre mutuellement d'offrir nos programmes dans les deux établissements.

Par ailleurs, les prévisions démographiques pour la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine indiquent que nos effectifs étudiants devraient continuer à décroître jusqu'en 2022. Toutefois, malgré la baisse observée, les effectifs demeurent largement au-dessus des prévisions, ce que nous devons à notre fort taux de rétention et à la vigueur du recrutement hors-région. La plupart des indicateurs de réussite de nos étudiants sont supérieurs ou égaux à la moyenne du réseau, une distinction que nous devons sans aucun doute aux efforts de nos étudiants ainsi qu'à la compétence et à l'engagement de nos enseignants.

Pour sa part, le secteur de la formation continue est très dynamique auprès des entreprises de la région. Groupe Collegia, le consortium que nous formons avec les cégeps de Matane et Rivière-du-Loup, est responsable de nos activités de formation continue sauf celles du secteur de la pêche qui sont sous la responsabilité de l'ÉPAQ. De plus, Groupe Collegia, par son implication dans des projets internationaux, permet au Cégep d'exporter son expertise au Maghreb, en Afrique subsaharienne et aux Caraïbes. Formation continue-Pêches, quant à elle, dessert les entreprises de l'ensemble du Québec maritime. Cette année, Groupe Collegia a été retenu par des partenaires sénégalais pour mettre en place deux programmes de formation technique dans des établissements situés à Dakar et à Bignona. Groupe Collegia supervise les activités de notre campus de Montréal. En effet, ouvert en 2015 en partenariat public-privé, nous offrons, à ce campus, des programmes menant à une attestation d'études collégiales à près de 300 étudiants étrangers.

Le secteur de la recherche appliquée est très important au Cégep. En effet, le cégep possède trois Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), soit le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), le Technocentre éolien et Merinov, spécialisé dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. Le Cégep, y compris ses trois CCTT, s'est classé au deuxième rang des collèges de recherche au Québec et au Canada en 2016.

Grâce à une contribution du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et au programme d'infrastructures du Fonds d'Investissement stratégique du Gouvernement fédéral, nous avons obtenu le financement nécessaire pour procéder à la modernisation du Campus des Îles et doter la communauté madelinienne d'un centre d'études collégiales permanent. Les travaux de construction démarreront à la session d'automne 2017 et se poursuivront durant toute l'année 2017-2018.

Durant l'année écoulée, le cégep a mobilisé sa communauté et ses partenaires pour réfléchir à sa prochaine planification stratégique qui couvrira les années 2018 à 2022. Le plan final devrait être adopté en conseil au cours de la session d'automne 2017.

La situation financière tend à s'améliorer. Grâce notamment aux efforts de productivité de l'ensemble du personnel, grâce également aux résultats positifs affichés par la formation continue, nous avons pu combler le déficit au fonds de fonctionnement dès la première année du plan de redressement. Le redressement de la situation financière se confirme encore cette année par un nouveau surplus important.

C'est donc avec fierté que nous vous invitons à parcourir ce rapport pour y découvrir tout le dynamisme de la communauté collégiale gaspésienne et madelinoise. Nous vous souhaitons de belles découvertes.



*Yves Galipeau*  
*Directeur général*



*Louise Bolduc*  
*Présidente*

# CONSEIL

# D'ADMINISTRATION

**Pélopé ADZAKPA**

Enseignants

**Victoria ALONZO PINEDA**

Étudiants des programmes techniques

**Louise BOLDUC**

Universités – présidente du conseil  
d'administration

**Julie BOYER**

Parents

**Louis BUJOLD**

Directeur des études

**Gilles CAVANAGH**

Commissions scolaires

**Christian CÔTÉ**

Groupes socio-économiques

**Julien CÔTÉ-TAPP**

Titulaires d'un DEC technique

**Lauralee CYR**

Étudiants de programmes universitaires

**Claudia DELANEY**

Entreprises

**Yves GALIPEAU**

Directeur général

**Antoine LANGFORD**

Parents

**Jean-Michel LEBLANC**

Enseignants

**Véronique MARTINET**

Professionnels

**Nadia MINASSIAN**

Groupes socio-économiques

**France PAINCHAUD**

Entreprises

**Philippe ST-PIERRE**

Personnel de soutien

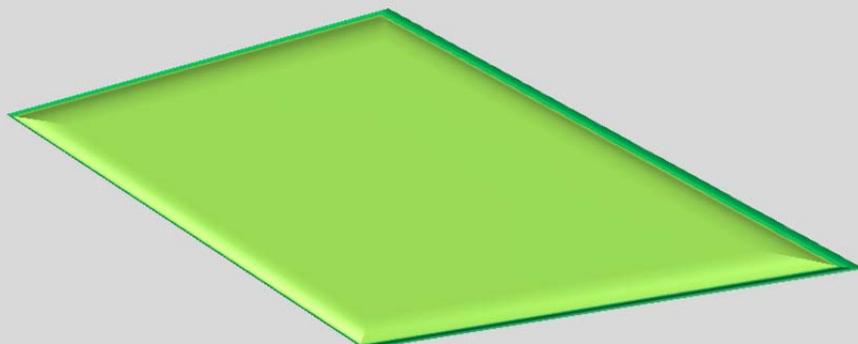
**Jean-Étienne SOLOMON**

Titulaires d'un DEC préuniversitaire

**Sylvain VACHON**

Personnel cadre-observateur

2016-2017

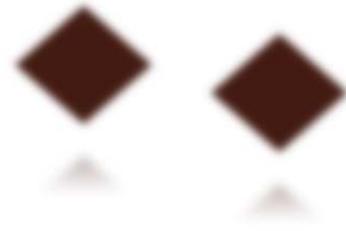


# Performance du plan stratégique

---

Le plan stratégique 2011-2016 du Cégep de la Gaspésie et des Îles s'articule autour des quatre enjeux qui s'énoncent ainsi :

1. 1500 étudiants dans nos cours ...
2. qui réussissent ...
3. avec la complicité d'une communauté collégiale engagée ...
4. qui contribue au développement à long terme de la région.



L'année 2016-2017 est la sixième année de mise en œuvre de notre plan stratégique. Voici comment nous avons progressé au regard de chacun des enjeux.

**(1) 1500 étudiants dans nos cours ...** Les prévisions démographiques nous annoncent une baisse marquée de la population de notre région, principalement chez les jeunes. Cette baisse, estimée à 18,3 % entre 2001 et 2026, touche directement notre bassin naturel de recrutement. La population étudiante devrait atteindre son minimum entre 2020 et 2022 pour remonter ensuite jusqu'en 2026. Notons cependant qu'en 2012, on prévoyait que l'effectif étudiant au Cégep de la Gaspésie et des Îles passerait de 1095 à 761 étudiants en 2015. Or, ce sont bien 1068 étudiants que nous avons accueillis à la rentrée 2016, soit 209 de plus que les prévisions. Cet écart, tout à l'avantage de la communauté gaspésienne, est dû au fait que près d'un étudiant sur trois nous provient maintenant de l'extérieur de la région.

Notre plan stratégique vise donc à contrer l'impact de la baisse démographique sur le nombre d'étudiants par des actions ciblées sur les principaux déterminants de la population étudiante collégiale. Nous sommes parvenus à accroître la rétention des étudiants de la région en renforçant nos activités d'information et de sensibilisation dans les écoles secondaires et en les accueillant au cégep lors de journées spéciales visant à leur donner une idée bien concrète de ce qui les attend.

À l'extérieur de notre bassin naturel, nous avons renforcé notre plan de communication dans les grandes villes du Québec, nous avons mis en valeur la formule « Aventure-Études » et nous avons consolidé notre projet de mobilité étudiante interrégionale en utilisant l'enveloppe financière mise à notre disposition à cette fin. Ces actions nous ont permis d'accroître sensiblement la population étudiante nous provenant de l'extérieur de la région.

Sur la scène internationale, nous avons poursuivi le développement d'ententes avec des lycées français spécialisés dans les domaines de la foresterie et de l'aquaculture. Ces ententes permettent à des étudiants français d'ajouter à leur diplôme français, un diplôme d'études collégiales technique en effectuant un séjour d'une année dans notre établissement. Ainsi, à la rentrée 2015-2016, nous avons accueilli nos premiers groupes d'étudiants dans les programmes de Technologie forestière et d'Aquaculture.

Par ailleurs, en collaboration avec les Cégeps de l'Est, nous avons consolidé nos relations avec les Académies de Créteil, Versailles, Caen et Rouen. Ces ententes visent à développer la mobilité étudiante. Nous avons développé des relations avec un groupe de lycées techniques de l'enseignement catholique privé en France. Ces ententes nous permettent d'élargir notre bassin de recrutement d'étudiants pour la double diplomation dans les programmes cités plus haut et celui de Maintenance industrielle.

À la formation continue, nous avons poursuivi notre partenariat avec une institution privée qui vise à former des étudiants étrangers en provenance d'Inde, de Chine et de Corée du sud. C'est ainsi que nous accueillons maintenant plus de 300 étudiants à Montréal dans le cadre de ce partenariat.

Par ailleurs, nous avons développé de nouveaux partenariats avec des cégeps et instituts nous permettant d'offrir nos programmes en collaboration. Ainsi, à compter de la rentrée 2017, nous accueillons une première cohorte d'étudiants au programme de Soins préhospitaliers d'urgence que Rivière-du-Loup offre en collaboration avec nous. De même, nous offrons au cégep de Limoilou le programme de Techniques d'archives médicales pour la première fois. Nous continuons de travailler à la mise en place d'un partenariat analogue avec l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec pour offrir le programme de Gestion d'un établissement de restauration à compter de la rentrée 2019.

Nous avons poursuivi notre effort d'innovation dans la façon d'offrir nos programmes pour nous adapter à la réalité géographique et démographique de notre territoire et pour desservir les clientèles qui ont un rapport non traditionnel avec les études (conciliation travail-études, conciliation famille-études). Ainsi, depuis plusieurs années, nous avons développé la formation à distance (FAD) pour nous permettre de rejoindre les étudiants là où ils sont sur notre territoire. Plus récemment, en développant la FAD multi-sites, les formules hybrides combinant la FAD avec de la formation en présence et la division de certains de nos DEC en modules cumulables, nous sommes parvenus à offrir certains de nos programmes exclusifs à des étudiants situés à l'extérieur de notre territoire. Signalons notamment le redémarrage du programme de Techniques d'aquaculture qui n'avait pu être offert depuis plusieurs années faute d'inscriptions suffisantes.

**(2) ... qui réussissent ...** Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, la réussite est une valeur partagée et se trouve au cœur de nos priorités. Toutes les actions menées ont la même finalité : permettre aux étudiants de persévérer et de réussir. Amener les étudiants vers la réussite scolaire et la réussite éducative, c'est leur offrir un tremplin vers l'avenir!

Pour la période 2012-2016, nous avons développé un nouveau plan de réussite découlant du plan stratégique. Les actions prévues au plan se poursuivent dans chacun des campus et les indicateurs d'efficacité progressent de façon satisfaisante, notamment les taux de réussite et de diplomation qui demeurent supérieurs à la moyenne du réseau collégial.

Le cégep souligne chaque année la réussite et l'engagement de ses étudiants. La direction de chacun des campus organise un gala de reconnaissance du mérite étudiant pour ses diplômés. De nombreuses bourses sont offertes, soit par la Fondation Cornélius-Brotherton, soit par des entreprises ou autres organismes de la région, pour souligner le mérite scolaire et l'engagement dans des activités parascolaires.

Soulignons que nous sommes en train de mettre à jour notre plan institutionnel de la réussite pour les années 2017-2022.

**(3) ... avec la complicité d'une communauté collégiale engagée ...** La direction du cégep est résolument engagée dans la reconnaissance de son personnel et soutient activement son développement professionnel. Le cégep entend demeurer un employeur de choix et a adopté une gestion qui favorise la mobilisation de son personnel.

Chaque année, la direction de chacun des campus organise une soirée de reconnaissance de son personnel. Cet événement est l'occasion privilégiée pour la direction d'exprimer sa reconnaissance et souligner la valeur de l'engagement de chacun des membres de son personnel.

Nous avons institué un programme d'amélioration de l'état de santé du personnel. Plusieurs activités visant à développer de saines habitudes de vie ont été organisées pour le personnel.

**(4) ... qui contribue au développement à long terme de la région.** Nous voulons rendre disponibles les compétences du Cégep en soutenant activement le développement des entreprises de la région. À cette fin, les CCTT ont pour mission prioritaire d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recherche appliquée et d'innovation. Nous agissons de façon dynamique dans notre soutien au développement économique, culturel, social et scientifique de la région en prenant part activement aux différents comités, tables de concertation, forums et autres initiatives à la base de cet élan vers le développement. Plusieurs cadres et autres membres de notre personnel occupent des postes d'administrateurs dans différentes organisations régionales vouées au développement régional.

Classé 2<sup>ème</sup> collège de recherche au Québec et au Canada, le cégep est un chef de file de la recherche appliquée et du transfert technologique. Le service de la recherche et de l'innovation s'est donné pour mandat de dynamiser les retombées de la recherche sur la formation collégiale. Des développements intéressants sont observés à ce titre.

Contribuer au développement à long terme de la région, c'est aussi donner l'exemple comme institution privilégiant le développement durable. Au cours de l'année, nous avons poursuivi le chantier visant à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport préparé par le CIRADD.

Au cours de l'année 2016-2017, nous avons poursuivi la réflexion et les consultations visant à mettre à jour notre planification stratégique pour les années 2017-2022. L'échéancier prévoit que la nouvelle planification stratégique devrait être déposée en novembre 2017.



# DIRECTION DES ÉTUDES

## DOSSIERS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016-2017

La Direction des études a contribué de façon active et significative à la vie et au développement pédagogique du cégep. Voici un survol du travail qui a été réalisé au cours de cette année.

### En lien avec l'enjeu 1 : 1500 élèves dans nos cours...

La révision des programmes techniques s'est poursuivie vers le développement de DECs par modules rendant ainsi accessibles ces programmes à un plus grand nombre d'étudiants.

Une entente de partenariat a été conclue avec le Cégep de Rivière-du-Loup, ce qui nous permettra d'offrir le programme de Soins préhospitaliers d'urgence en formation à distance à notre campus de Gaspé à partir de l'automne 2017.

Une demande d'autorisation de programme en Techniques juridiques a été déposée au ministère pour notre campus de Carleton-sur-Mer. La réponse est attendue au courant de l'année scolaire 2017-2018.

Les programmes comme Soins infirmiers, Techniques de comptabilité et gestion, Sciences humaines et Aquaculture offerts en formation à distance auront permis de rendre plus accessible la formation collégiale dans notre région puisque 134 étudiants y étaient inscrits à temps plein.

L'expertise en FAD développée par notre équipe a été reconnue par notre implication dans de nombreux projets à l'échelle provinciale, nationale et internationale.



### En lien avec l'enjeu 2 : ... qui réussissent...

Le suivi du plan de la réussite dans chacun des campus a été pris en charge par les comités locaux qui ont assuré la réalisation de nombreuses activités.

Les travaux visant à faire le bilan de notre plan de la réussite 2012-2017 ont été complétés et la rédaction de notre plan 2017-2022 se terminera à la session d'automne 2017. La nouvelle version devrait être déposée au conseil d'administration en même temps que notre nouvelle planification stratégique.

Les actions prévues au plan de travail triennal visant la valorisation de la langue ont été réalisées.

### **Soutien à la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap et des étudiants ayant des besoins particuliers (Annexe S024)**

Dans le cadre de l'annexe S024 pour l'année 2016-2017, le Cégep a reçu différentes allocations dont celle intitulée *Soutien à la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiants en situation de handicap*. Ce volet de l'annexe S024 est destiné exclusivement à libérer des enseignants et des enseignantes de leur charge d'enseignement afin qu'ils puissent réaliser des activités qui auront pour objectif de soutenir la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiants en situation de handicap.

Comme le prévoit cette annexe, cette section du rapport annuel du collège dresse un bilan de l'ensemble des activités réalisées et les impacts de celles-ci sur la réussite scolaire et la persévérance de ces étudiants.

Il est à mentionner que l'utilisation de cette enveloppe, au Cégep de la Gaspésie et des Îles, a débuté à l'hiver 2017 seulement. Afin de faire les meilleurs choix pour les années à venir, le Collège a mis sur pied, suite à un appel de candidatures réalisé à l'automne 2016, un comité de travail temporaire ayant pour mandat de faire des recommandations d'actions à mettre en place. Les principaux mandats du comité consistaient à :

- **Analyser la situation actuelle** : répertorier les besoins des étudiants, analyser les principales difficultés pédagogiques rencontrées par le personnel enseignant, consulter les services liés et les tendances du réseau et analyser les outils existants.
- **Proposer des mesures à mettre en place** : déterminer les priorités d'intervention, proposer un plan d'action triennal, recommander des critères d'appels d'offres de projets et des projets ayant pour but d'améliorer la réussite des groupes ciblés d'étudiants et d'étudiantes.

Cette session de réflexion et de consultation a permis de cibler les priorités d'utilisation de cette enveloppe budgétaire afin d'en maximiser les retombées pour les années à venir. Le montant disponible pour l'année 2016-2017 était de 159 258 \$ (incluant le solde de 2015-2016 de 77 874 \$). Le solde de 120 164 \$ au 30 juin 2017 est reporté à l'année suivante.

Titre du projet	Description du projet	Libération	Réalizations et retombées
Constitution d'un comité ad hoc pour l'établissement de recommandations quant à l'utilisation des sommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination institutionnelle du Comité S024</li> <li>• Coordination locale du Comité S024 pour le campus de Gaspé</li> <li>• Coordination locale du Comité S024 pour le campus de Carleton-sur-Mer</li> <li>• Coordination locale du Comité S024 pour l'École des pêches et de l'aquaculture</li> <li>• Coordination locale du Comité S024 pour le campus des Îles-de-la-Madeleine</li> </ul>	La valeur totale des libérations pour la constitution du comité s'élève à 39 093,60 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation de tous les départements du Cégep;</li> <li>• Consultation des bureaux de direction des quatre associations étudiantes;</li> <li>• Consultation des services en lien direct avec les EESH et les EBP1;</li> <li>• Réalisation et diffusion, dans la section pédagogique du Portail, d'une bibliographie portant sur les différents thèmes pertinents;</li> <li>• Soutien à la tenue de quatre journées pédagogiques portant sur la réussite;</li> <li>• Dépôt de 24 recommandations à la Direction des études afin de maximiser les retombées de l'enveloppe budgétaire, mais aussi afin de bonifier le nouveau plan de la réussite;</li> <li>• Les recommandations du comité S024 sont mises en œuvre à partir de l'automne 2017.</li> </ul>

<sup>1</sup> EESH : étudiants et étudiantes en situation de handicap / EEBP : étudiants et étudiantes ayant des besoins particuliers.

De nombreux projets de mobilité étudiante et enseignante ont permis à 49 étudiants et 3 enseignants de réaliser des projets dans 12 pays. Un enseignant a fait un stage en France.

Les indicateurs de la réussite du CGI sont excellents pour l'année 2016-2017 :

Réussite à l'ÉUL	Réussite au 1 <sup>er</sup> trimestre	Réinscription au 3 <sup>ème</sup> trimestre	Diplomation en durée prévue	Diplomation 2 ans après la durée prévue	AEC – Taux de diplomation en durée prévue
84.4	85.7	70.3	38	57.5	81

### En lien avec l'enjeu 3 : ... avec la complicité d'une communauté collégiale engagée

Avec comme objectif de valoriser la profession enseignante au Cégep de la Gaspésie et des Îles, un nouveau Cadre de référence sur l'autonomie professionnelle du personnel enseignant a été rédigé par un comité constitué d'enseignants, de professionnels et de cadres du Cégep. Il a été adopté par la commission des études et distribué à l'ensemble du personnel enseignant à la rentrée de l'automne 2017.

#### Engagement étudiant

Par son programme de reconnaissance de l'engagement étudiant, ce sont 33 élèves qui ont reçu une mention à leur bulletin.

#### Développement pédagogique

Deux journées pédagogiques ont été organisées dans chacun des campus.

13 enseignants se sont inscrits à des cours donnés par PERFORMA de l'Université de Sherbrooke, qui offre des programmes de perfectionnement en enseignement au collégial.

La commission des études a tenu sept réunions régulières et une réunion extraordinaire au cours de l'année scolaire 2016-2017.

#### Gestion des programmes

Le conseil d'administration a recommandé l'approbation des nouvelles versions de programme suivantes :

- DEC Technologie forestière, approche modulaire (Campus de Gaspé);
- DEC Arts, lettres et communication (Campus des Îles-de-la-Madeleine et Carleton-sur-Mer)
- DEC Sciences humaines, profil Administration (Campus de Gaspé);
- DEC Sciences humaines, profil Individus et société (Campus de Gaspé).





## Statistiques des inscriptions – Automne 2016

---

	Gaspé francophone	Gaspé anglophone	ÉPAQ	Îles-de-la-Madeleine	Carleton-sur-Mer	Total
Tremplin DEC	25	4	41	32	34	136
Programmes techniques	345	58	38	40	97	578
Programmes préuniversitaires	122	32	0	65	98	317
Sous-total	492	94	79	137	229	1031
Programmes professionnels (secondaire)	0	0	28	0	0	28
Total	492	94	107	137	229	1059

# LA COMMISSION DES ÉTUDES

## LES MEMBRES 2016-2017

**Louis BUJOLD**

Directeur des études – Président

### GASPÉ

**Yolaine ARSENEAU**

Directrice

**Sylvie DENIS**

Conseillère pédagogique

**Katia LEPAGE**

Enseignante – Section francophone

**Marc PHILIBERT**

Responsable de programme  
(technique)

**Robert RICHARD**

Enseignant – Section francophone

**Guillaume CHASSÉ**

Enseignant - Section anglophone

**Mathilde GAGNON**

Étudiante

### CARLETON-SUR-MER

**Louis BUJOLD**

Directeur

**Marjorie DALLAIRE**

Enseignante – Secteur préuniversitaire

**Stéphane GOSSELIN**

Conseiller pédagogique – Groupe Collegia

**Junlian LEBLANC**

Étudiante

### ÉPAQ

**Isabelle Jalbert**

Directrice

**Claude Levasseur**

Responsable de programme

**Pier-Yves CHAMPAGNE**

Enseignant

### ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**Serge ROCHON**

Directeur

**Joël ARSENEAU**

Enseignant

5 postes sont présentement vacants : un ou une responsable de programme au campus de Gaspé, au campus des Îles-de-la-Madeleine et au campus de Carleton-sur-Mer, un représentant ou une représentante du soutien technique au campus de Gaspé et un étudiant ou une étudiante. Il est à noter que M. Louis Bujold occupe 2 postes : Président de la commission des études et directeur du campus de Carleton-sur-Mer.

# Les réalisations

## Campus des Îles-de-la-Madeleine

### Le projet de rénovation et la réussite au cœur des activités du campus des Îles

Le projet majeur de rénovation du campus des Îles-de-la-Madeleine a franchi de grandes étapes au cours de l'année scolaire 2016-2017. Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a d'abord eu confirmation de son financement et a pu enclencher les études préliminaires du projet. En mars, au terme d'un processus public d'appels d'offres, les contrats pour la réalisation des plans et devis ont été accordés par le conseil d'administration. La firme CIMA + a été retenue pour le volet ingénierie tandis que le volet en architecture a été accordé au consortium d'architectes *Bourgeois, Lechasseur, Gagnon, Lettelier, Cyr, Ricard, Mathieu, Proulx, Savard*. C'est un bâtiment de plus de 800 mètres carrés, sur deux étages, qui sera aménagé et qui viendra remplacer les installations modulaires. L'investissement total du projet est de 5,7M \$, financé en grande partie par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Le collège y injecte une somme de 270 000 \$.



### La réussite au campus des Îles

Par ailleurs, le campus a instauré une mesure novatrice pour favoriser la réussite des étudiants. La bibliothèque offre désormais des soirées d'études permettant aux étudiants de se préparer à un examen. Les soirées en philosophie ont particulièrement été populaires réunissant plus d'une vingtaine d'étudiants à chaque occasion. Le personnel enseignant a noté une nette amélioration dans la réussite des étudiants lors des examens.



Toujours sur le plan de la réussite, un comité a été mis en place au campus des îles pour se concentrer sur les élèves en difficulté, soit ceux et celles qui échouent plus d'un cours lors d'une session. Le comité a élaboré des stratégies pour mieux encadrer ces étudiants et favoriser leur réussite. Le comité était composé de notre enseignant responsable de la cohorte Tremplin DEC, de notre conseillère pédagogique, de l'aide pédagogique individuelle, de la technicienne en éducation spécialisée et d'enseignants de la formation générale. Les actions semblent prometteuses pour accompagner vers la réussite les étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

Le projet de mobilité étudiante avec le Cégep Maisonneuve continue de prendre de l'ampleur au campus des Îles. À la session Hiver 2017, ce sont six étudiants du Cégep Maisonneuve qui ont fait le choix d'étudier aux Îles-de-la-Madeleine. Le projet est maintenant bien ancré au Cégep Maisonneuve et devrait permettre au Campus des Îles de recevoir des étudiants de Montréal à chaque session.

Enfin, la mention d'honneur du Cégep de la Gaspésie et des îles de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) a été attribuée à une enseignante du campus des Îles en 2017. Il s'agit de Chantal Nadeau, une enseignante de littérature qui travaille au sein de notre Cégep depuis plus de 25 ans. Reconnue pour la qualité de son enseignement, le collège a voulu rendre hommage à cette enseignante engagée dont le dynamisme est contagieux autant auprès des étudiants que de ses collègues de travail. Bravo encore à Mme Chantal Nadeau pour la mention d'honneur 2017 de l'AQPC.



## École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Au printemps 2016, l'ÉPAQ a déposé au ministère de l'Enseignement supérieur son plan de développement et son plan d'action 2017-2020. Ce document, qui présente un bilan des actions concluantes pour assurer l'avenir de l'institution et un plan d'action orienté selon trois axes, soit l'industrie, l'organisation et les retombées, fait suite à une des trois recommandations du rapport déposé en 2014 par le comité interministériel. Pour assurer l'adéquation avec les besoins de l'industrie, le plan d'action a été corroboré par les membres du comité consultatif de l'ÉPAQ lors de la rencontre annuelle. Suite au dépôt du plan de développement, l'ÉPAQ a reçu la visite du premier ministre, monsieur Philippe Couillard. Le premier ministre est venu visiter l'ensemble des installations et rencontrer les étudiants et le personnel de l'ÉPAQ et de Merinov.

De plus, l'ÉPAQ a poursuivi ses activités de représentation sur le territoire par le biais de son Bureau école-industrie. Une tournée complète du Québec maritime a été effectuée pour rencontrer les associations de pêcheurs, les industriels de la transformation et les aquaculteurs afin de bien identifier leurs enjeux et leurs besoins de formation. Le Bureau école-industrie a aussi participé et fait des présentations dans plusieurs rencontres sectorielles et événements organisés par l'industrie.

L'année scolaire 2016-2017 fut excellente en termes de demandes d'admission et de confirmations d'inscription dans les divers programmes reliés au domaine des pêches et de l'aquaculture. Les modules *Élevage de poissons d'eau douce*, *Gestion de l'entreprise et optimisation des systèmes de production*, *Production de juvéniles marins en recherche et développement*, ainsi qu'une cohorte d'étudiants en diplomation ont tous été offerts en aquaculture. Les deux DEP, soit en Pêche professionnelle et en Mécanique marine, ont également accueilli des nouvelles cohortes d'étudiants.

Grâce au télé-enseignement et en collaboration avec le campus des Îles-de-la-Madeleine, l'ÉPAQ et le campus ont diplômé les premiers étudiants dans le programme de Sciences humaines; les étudiants ont suivi la totalité de leur formation spécifique à distance et leur formation générale à l'ÉPAQ. Lors du gala méritas de l'ÉPAQ, les enseignants du département de Sciences humaines des Îles ont pu se joindre aux étudiants pour souligner leur réussite scolaire. Également, lors de cette soirée, les étudiants à distance en Aquaculture se sont joints aux étudiants pour participer à la remise des bourses d'excellence. Le gala méritas souligne l'excellence, les efforts et la persévérance des étudiants.



En lien avec le plan de réussite du Collège, plusieurs activités ont été poursuivies pour améliorer la réussite scolaire et la persévérance des étudiants (projet double correction, centre d'aide en français et en langue anglaise, tutorat par les pairs, ateliers par les services psychosociaux, encadrement par les services adaptés, etc.).

Des journées pédagogiques ont également été offertes, en collaboration avec les conseillers pédagogiques, à l'intention du personnel enseignant et portant sur divers sujets : évaluation formation, évaluation sommative, grilles à échelle descriptive, etc.



## Service de la formation continue – ÉPAQ

Le Service de la formation continue (SFC) de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) a connu, en 2016-2017, une bonne année, et ce, tant au point de vue du nombre d'inscriptions qu'au nombre de formations offertes. Concrètement, le SFC-ÉPAQ a formé, en 2016-2017, 1166 personnes inscrites dans quelque 113 formations. Son équipe d'enseignants a ainsi offert plus de 3067 heures de cours réparties majoritairement dans les secteurs de la transformation des produits aquatiques ainsi que celui de la pêche-navigation-mécanique. Ces cours ont été enseignés sur l'ensemble du territoire québécois.

Ces succès sont le fruit d'un travail continu avec des partenaires en provenance des ministères et organismes provinciaux et fédéraux, avec les industriels de la transformation, les associations de pêcheurs, les communautés autochtones, les commissions scolaires de même qu'avec des partenaires du secteur privé.

Marylène Nicolas  
Conseillère pédagogique SFC-ÉPAQ

## Campus de Gaspé

Le campus de Gaspé du Cégep de la Gaspésie et des Îles a poursuivi, en 2016-2017, ses efforts de recrutement tant au niveau national qu'à l'international. Dans cette foulée, des ententes ont été conclues avec des lycées français, permettant aux programmes de Technologie de maintenance industrielle et Technologie forestière d'accueillir des étudiants français de passage chez nous pour une année. Ces étudiants inscrits obtiennent un double diplôme (français et québécois).

Au-delà de cette formule audacieuse et porteuse pour notre campus, un échange de stagiaires en Techniques d'éducation spécialisée entre notre campus et l'Institut de travail social de Normandie-Caen a aussi vu le jour. Ainsi, trois étudiantes de notre campus se rendront cet automne dans la région française. En échange, le campus de Gaspé accueille lui aussi des stagiaires au Canada.

Toujours dans la foulée des échanges à l'international, les étudiants du programme d'Arts, lettres et communication ont séjourné à Barcelone, en mars 2017, pour réaliser un projet de création multidisciplinaire sous le thème *Cartes postales de Barcelone*. À leur retour, nous avons eu le privilège d'accueillir l'exposition *Trencadis* (technique traditionnelle catalane qui consiste à utiliser des pièces de céramique brisée pour créer une mosaïque colorée). Ce vernissage, sous la direction des enseignantes Annie Arsenault et Élise Dubé, aura proposé au public de découvrir la Catalogne à travers la mosaïque des souvenirs et des œuvres rapaillées autour d'un voyage.

Aussi, pour diversifier son offre de formation, nous avons conclu une entente avec le Cégep de Rivière-du-Loup afin d'offrir aux jeunes Gaspésiens et Madelinots l'opportunité de suivre le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* dans une formule de télé-enseignement. Ce sont une vingtaine d'étudiants qui sont attendus pour la session d'automne 2017.

Le programme de Soins infirmiers offert en télé-enseignement avec la Baie-de-Chaleurs et les Îles-de-la-Madeleine se poursuit encore cette année. La formule du télé-enseignement pour le programme Techniques de l'informatique avec les autres campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles se poursuit aussi et connaît un beau succès. D'autres possibilités d'offres de programmes en télé-enseignement sont à l'étude.



## Campus de Carleton-sur-Mer

### Une nouvelle direction

L'année 2016-2017 a été marquée par un nouveau modèle de gouvernance au campus de Carleton-sur-Mer, la direction par intérim ayant été confiée à la Direction des études qui a pu compter sur un agent d'administration pour l'appuyer, M. Charles Flageole.

### Des orientations plus claires pour l'avenir du Campus

Afin de bien planifier les axes de développement à privilégier pour le campus de Carleton-sur-Mer lors de la prochaine planification stratégique du Collège, un atelier d'idéation a été organisé le 16 novembre 2016. Presque tout le personnel était présent et plusieurs idées de projets sont ressorties des différents ateliers. Une de celles-ci a d'ailleurs été concrétisée en cours d'année, soit celle de déposer une demande d'autorisation de programme en Techniques juridiques au ministère, ce qui a été fait en juin 2017.

### Des actions pour améliorer la réussite

Plusieurs actions et projets ont été réalisés en 2016-2017 afin d'améliorer la réussite des étudiants fréquentant le campus. En voici quelques-unes : de nouveaux locaux ont été aménagés pour permettre aux étudiants de se réunir pour les travaux d'équipe; une entente de collaboration a été travaillée avec la ville afin d'augmenter les heures d'ouverture de nos bibliothèques; des enseignants responsables des comités plein air et culturel ont été libérés afin d'animer et de diversifier les activités parascolaires; une nouvelle unité multifonctionnelle a été construite pour permettre aux étudiants de Techniques d'intervention en délinquance et de l'AEC en Techniques de services correctionnels de développer leurs compétences dans des contextes qui se rapprochent de leur futur milieu de travail. Des pauses d'étirements musculaires ont également été organisées durant la période intensive des examens finaux.

# Vie étudiante

## Campus de Carleton-sur-Mer

### Une vie étudiante animée au campus de Carleton-sur-Mer

La création des comités culturels et plein air a eu pour effet de multiplier l'offre d'activités parascolaires, en plus de celles du service à la vie étudiante. Les étudiants ont ainsi eu le choix de participer à une multitude d'activités diversifiées. Voici quelques faits saillants :

Amélie Lavoie et Marie-Pier Dufour, membres de l'équipe gagnante de la finale locale du Concours Sciences on tourne, se sont rendues à la finale nationale au Cégep Garneau, les 5 et 6 mai 2017, où elles ont remporté le prix de l'écoresponsabilité. Elles se sont démarquées en respectant le mieux les critères de réduction, de réutilisation et de recyclage des matériaux, ainsi que l'énergie utilisée et la valorisation.



Laurie Clairmont a gagné la finale locale de Cégeps en spectacle et a pu faire entendre sa pièce originale *À jamais* (chant et piano) et une interprétation au piano : *The Meadow* de Alexandre Desplat à la finale régionale tenue à Matane, le 25 mars 2017, ainsi qu'au Gala de fin d'année. Elle a su toucher les juges et le public par sa délicatesse, sa maîtrise du piano et la fragilité de son interprétation.



Quatre étudiants en Techniques de comptabilité et gestion ont fait leur stage de fin d'études en France, tandis que sept étudiants ont pris part au voyage au Pérou dans le cadre de leur cours de Démarches d'intégration des acquis en Sciences humaines.

Côté sportif, plusieurs activités ont eu lieu, dont la traditionnelle partie de hockey opposant les étudiants et étudiantes et les membres du personnel. Il y a aussi eu des randonnées de vélo, de la pêche sur glace ainsi que la participation d'étudiants à plusieurs tournois (hockey, badminton, ping-pong, billard, etc.).



## Campus des Îles-de-la-Madeleine

### Une belle année pour la vie étudiante au campus des Îles

Le fait saillant de la vie étudiante aux Îles-de-la-Madeleine est certainement le grand succès remporté par quatre étudiants du campus qui se sont rendus jusqu'à la finale nationale de *Cégep en spectacles*. La formation de musique traditionnelle *Vent d'boute*, composée de Félix Langford, William Bourque, Samuel Leblanc et Gabriel Leblanc, s'est d'abord distinguée à la finale locale avant de remporter le premier prix lors de la finale régionale à Matane. Cette victoire a permis à la formation de participer à la finale nationale au Cégep Saint-Laurent à Montréal où *Vent d'boute* a été choisi parmi tous les finalistes régionaux pour le prix LOGIQ-FIMU, ce qui leur a permis de se rendre en France pour participer au Festival international de musique universitaire de Belfort. Une expérience des plus enrichissantes pour nos quatre musiciens qui ont représenté fièrement notre Cégep à toutes les étapes de leur beau parcours artistique.



Par ailleurs, les activités de plein-air du campus des Îles sont demeurées très populaires auprès des étudiants. On leur offre de nombreuses activités nautiques en automne et une offre tout autant diversifiée en hiver, comme du camping d'hiver, de la raquette, du ski de fond et du kayak dans les glaces. Ce développement dans le domaine du sport est au cœur du plan de la réussite du campus visant à mettre en valeur les bienfaits de l'activité physique dans la réussite des étudiants. Le campus a aussi modifié grandement sa grille de cours en éducation physique pour profiter pleinement de la richesse des activités de plein-air possibles sur le territoire des îles. Une belle initiative menée par notre enseignant en éducation physique, Simon Dumais-St-Onge.





De son côté, le jardin pédagogique continue de prendre sa place dans la vie étudiante au campus des îles. Pour la deuxième année consécutive, les étudiants se sont inscrits en grand nombre aux activités du jardin. Ces efforts ont été récompensés à l'automne 2016 alors que le potager pédagogique du campus des îles a remporté le concours *Projets d'espoir* de la *Fondation Monique Fitz-Back* soulignant l'excellence en éducation au développement durable à travers tout le Québec. Un bel hommage pour les initiatrices du projet : l'enseignante de biologie Josiane Bergeron et la responsable de la vie étudiante, Marie-Élaine Guay.

Les activités du jardin ont servi de campagne de financement (vente de légumes, repas végétarien, etc.) à un groupe d'étudiants qui s'est envolé en décembre pour un stage de 5 semaines en coopération internationale au Pérou. Un beau projet qui a permis aux étudiants de mettre en œuvre leur projet d'intégration de fin DEC dans le cadre de ce voyage pédagogique. Les projets de mobilité étudiante sont pilotés au campus des îles par Amarres et voilures, un organisme instauré par le campus il y a près de 15 ans, pour développer des liens étroits entre les contenus pédagogiques des cours et les voyages à l'étranger. Le campus organise au moins un projet par année de mobilité internationale à saveur pédagogique pour les étudiants.

Toujours en marge des activités du jardin, le Campus s'est également associé à l'organisme *Le bon goût frais des îles* pour organiser, toujours avec les légumes du jardin et la participation de producteurs locaux, un dîner 100 % local permettant aux étudiants et au personnel de prendre conscience de l'importance des produits locaux dans notre alimentation. Une belle illustration de l'ouverture du campus envers la communauté des îles, en tissant des liens avec les intervenants locaux.

## École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Avec la participation de l'Association Étudiante, plusieurs activités étudiantes sont organisées à l'ÉPAQ tout au long de l'année scolaire :

- Activité de la rentrée (Bubble Football);
- Des activités avec le Club plein air;
- Club de Donjons et Dragons;
- Club d'aquaponie;
- Patinage libre et hockey à l'aréna de Grande-Rivière lors des périodes de vie étudiante;
- Bouffe autour du monde et les journées de la diversité culturelle en Gaspésie;
- L'organisation de soirées diverses (5 à 7, tournoi de billard, soirée hockey, rétrogaming, Halloween, Noël, etc.);
- Souper de moules (activité de financement pour les activités et projets étudiants);
- la participation de 2 membres de l'association étudiante au Colloque de l'ACEE (Association des clubs entrepreneurs étudiants du Québec);
- Participation à la saucette 2016 au profit d'Opération enfant soleil;
- Ainsi que le gala méritas où est soulignée la réussite des étudiants finissants.

## Campus de Gaspé

### Une année bien remplie à la Vie étudiante du campus de Gaspé!

#### *Activités socioculturelles*

---

#### **La rentrée!**

Pour la rentrée, notons un **Salon d'inscription aux activités parascolaires** où tous les étudiants étaient conviés au Café chez Oscar à faire leurs choix parmi la vingtaine à l'horaire. Par la suite, un après-midi **d'activités d'intégration encadrées par des responsables et animation** telles que volley-ball de plage, ultimate frisbee, atelier de swing, combat de sumo gonflable, etc., suivi d'un 5 à 7 musical et d'un souper gratuit pour les étudiants et le personnel.

**La Cellule Interculturelle** fêtera bientôt ses 5 ans d'existence et continue de maintenir son rythme et animer la vie interculturelle au cégep. C'est sous le thème de « Au-delà des frontières, visitons le monde » que s'est déroulée la semaine québécoise des rencontres interculturelles. Plusieurs autres activités telles que les Thés majuscules, des causeries, conférences, spectacles, projets pédagogiques ont été organisés durant l'année.

**L'Animation autour du livre** pilote de beaux projets. Parlons entre autres de la Boîte aux lettres, environ quatre ateliers d'écriture par session, du Prix littéraire des collégiens, du Recueil intercollégial de poésie.

**Le Comité Vert** a de son côté mis en place plusieurs conférences, des mini-débats, des kiosques de sensibilisation, participé à la réalisation de Gaspésie 21<sup>e</sup> ainsi qu'au jardin communautaire derrière le Cégep, planifié des corvées de nettoyage de différents endroits, etc.

**Les Cafés Philosophiques** ont permis de belles discussions animées qui ont touché une pluralité de sujets : la citoyenneté, l'amour, la beauté et la morale, le statut des femmes en philosophie et le féminisme, la mort et le bonheur, la raison et la religion, etc. De plus, la participation d'une vingtaine d'étudiants à l'Intercollégial de philosophie de Valleyfield témoigne de l'enthousiasme soulevé par cet événement.

En plus de la participation d'une dizaine d'étudiants au congrès des Clubs entrepreneurs étudiants du Québec, **Le Club entrepreneur étudiant l'Excellence** a convié la population à un Monopoly géant de même qu'à une soirée casino.

**Improvisation Gaspé** continue de diversifier et renforcer l'offre culturelle en faisant la promotion de l'improvisation comme forme d'expression artistique. Une trentaine de soirées de l'impro ont atteint une année record d'assistance, soit un public de 160 personnes chaque vendredi.

**Cégeps en spectacle** C'est Roxanne Dufresne, accompagnée des talentueux musiciens Guillaume Denis, Alex Bouchard et Julien Samuel, qui ont été couronnés. L'artiste a composé une chanson en hommage aux valeureux hommes qui ont fait la Révolte des pêcheurs de 1909 à Rivière-au-Renard. Le groupe est allé représenter le Campus de Gaspé lors de la finale régionale de l'Est du Québec qui s'est tenue le 25 mars 2017 au Cégep de Matane.

Le prix Coup de cœur du public Coopsco est allé à Jeremy Audet. Ce dernier a offert une superbe interprétation de la chanson *Un Monstre* de Louis-Jean Cormier.

Nous pouvons affirmer que cette édition a été toute une réussite!

**Forum international Science et société** Onze élèves accompagnés de deux enseignantes du Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus de Gaspé ont participé au Forum international Science et société qui avait lieu à Québec du 4 au 6 novembre 2016. Sous le thème *Savoir que l'on peut changer le monde*, cet événement était organisé par l'Association francophone pour le savoir (Acfas).

Les participants ont pu assister à des ateliers alliant les programmes de Sciences de la nature et de Sciences humaines. Les sujets étaient aussi diversifiés que stimulants : « Nord : entre culture et nature », « Microbiote : des milliards de compagnons », « Pseudosciences : se faire une tête critique », « Big Data : l'ère des données massives », « Radicalisation : psychologie et politique » et « Physique : onde, boson et courbure ».

### ***Sport-étudiant***

---

Mentionnons tout d'abord le **volley-ball féminin et masculin** qui ont fait trois tournois chacun, **l'ultimate frisbee**, lui, cinq tournois. En plus de ces diverses activités du sport-étudiant et plusieurs autres, nous avons offert une nouveauté qui a satisfait les adeptes de **soccer masculin**. Le Bleu marin du Campus de Gaspé performe en effet dans la nouvelle ligue collégiale-universitaire de soccer intérieur dans l'Est-du-Québec. Pour une toute première fois, l'Est-du-Québec a sa ligue collégiale-universitaire de soccer intérieur 7 vs 7 dans laquelle performent les équipes du Campus de Gaspé, du Cégep de Matane, du Cégep de Rivière-du-Loup et de l'UQAR. Pour l'entraîneur du Bleu marin, Daniel Fournier, l'arrivée de cette nouvelle ligue est très motivante.

# ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

## CAMPUS DES ILES-DE-LA-MADELEINE

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA  
FÉLIX-ANTOINE LAJEUNESSE



## ÉPAQ

MÉDAILLE ACADÉMIQUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
MARC-OLIVIER DUPUIS



## CAMPUS DE GASPÉ

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA  
ALIZÉE LEBRETON



## CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA  
AUDREY LAFONTAINE



# RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

Cette année encore, le collège reconnaît le travail de ses employés et souligne le départ à la retraite de ceux et celles qui ont consacré une grande part de leur vie active à la formation d'une relève compétente en région. En lien avec la *Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel*, des Fêtes de la reconnaissance ont eu lieu dans chacun des campus aux mois de mai et juin.

## RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

### CAMPUS DE GASPÉ

#### 15 ans

Sophie Audet  
Léticia Perez Villafana  
Sophie Côté  
Sylvie Guimont  
Claudette Samuel



#### 20 ans

Annie Arsenault  
Hugo Cavanagh  
Luc Bélanger  
Antonin Dufresne



#### 30 ans

**Carmelle Mathurin**  
Deborah Phillips  
Christine Lagacé  
Claude Fortin  
Roch Dion



#### Retraités

Jean-Yves Huard  
Oscar Cyr  
René Desrosiers  
Gilberte O'Connor  
Jacques-Yves Barriault  
Colette Lapierre



## ÉCOLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU QUÉBEC

**15 ans**

Daniel Bourdages

**25 ans**

Marie-Reine Cyr

**30 ans**

Linda Cavier  
Rodrigue Moreau

**Retraité**

Claude Levasseur



## CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

**15 ans**

Sylvie Dugas  
Sylvain Roy

**30 ans**

France Cayouette  
Josée Arsenault



## CAMPUS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**15 ans**

Serge Chevrier  
Marie-Élaine Guay



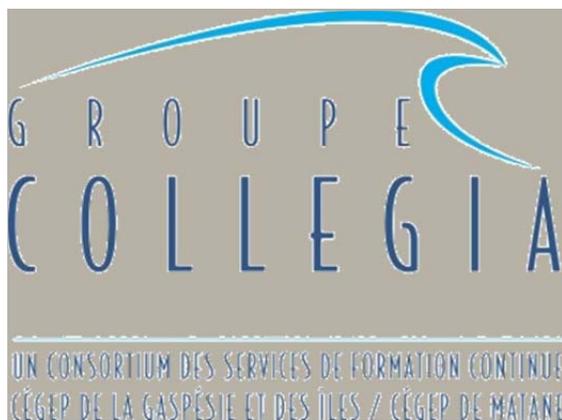
**30 ans**

Yvonne Langford  
Diane Gariépy

**Retraitée**

Magella Thériault





Durant l'année 16-17, Groupe Collegia Gaspésie/les Îles a poursuivi sa croissance. Son offre de produits et services s'est diversifiée permettant ainsi d'atteindre un chiffre d'affaires de plus de 8 millions. Les principales réalisations sont :

- service du développement et de la coopération internationale a été très actif et réussit à obtenir 2 contrats importants au Sénégal dans les domaines des énergies renouvelables et de l'agro-alimentaire.
- L'expertise développée par le bureau de la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et plus particulièrement celle de l'experte méthodologique a été reconnue par le MEES. En effet, Groupe Collegia Gaspésie/les Îles s'est vu confier 3 mandats de développement d'instrumentation pour les DEC en Hygiène et salubrité au travail, en Techniques informatiques et en Technique de tourisme.
- 19 et 12 étudiants inscrits respectivement dans l'AEC Guide d'aventure et Maintenance d'éoliennes ont complété leur formation avec succès en 16-17 au Centre de Gaspé.
- Le Centre des Îles en partenariat avec la Commission scolaire des Îles a poursuivi sa mission auprès des entreprises. De nouvelles formations ont été offertes en bureautique, en sécurité privée et assistance à la personne pour les résidences de personnes âgées.
- Une cohorte de 9 étudiantes a terminé l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance à Carleton-sur-Mer. Comme les perspectives d'emploi sont excellentes et que la majorité des étudiantes ont trouvé un emploi, une nouvelle cohorte est confirmée pour l'automne 2017.
- Le processus d'implantation du Campus de Montréal s'est poursuivi. 3 nouveaux employés basés à Montréal se sont joints à l'équipe du Centre de Gaspé pour assurer les services à plus de 300 étudiants.

Toutes ces activités démontrent que l'année 16-17 a été bien remplie. Grâce aux efforts et à l'expertise de l'équipe, les objectifs d'imputation et de rendement ont été atteints.

# SERVICE DE RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SRI)

Le Cégep a développé, au cours des dernières années, un service lié au développement de la recherche, soit le Service de Recherche et d'Innovation (SRI). Le SRI a pour mission de valoriser la recherche au collégial, de soutenir sa croissance et sa diffusion et de faciliter l'accès des enseignants, des professionnels, des techniciens et des étudiants du Collège aux activités de R & I. Le responsable du SRI agit comme facilitateur dans les dossiers de demande de subventions, comme coordonnateur des activités, comme répondant du collège pour tous les dossiers de recherche et à l'occasion comme initiateur de démarches en R&I. Un des mandats du responsable du SRI est de faciliter la coopération et la collaboration entre les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), les chercheurs, les enseignants et les étudiants par un travail de concertation, des dossiers tels que la gestion de la propriété intellectuelle, l'augmentation des retombées sur la formation, l'arrimage des communications.

Soulignons d'abord la performance du Cégep, suite au sondage effectué par le Research Infosource Inc. qui classe au 5<sup>e</sup> rang le cégep dans sa liste des 50 collèges canadiens et au 2<sup>e</sup> rang des collèges québécois qui se démarquent au niveau de la recherche (*Canada's Top 50 Research Colleges 2017*).

## Journée de la recherche

Un élément marquant de l'année est sans aucun doute la tenue de la deuxième journée de la recherche, sous le thème « Les retombées de la recherche sur la formation postsecondaire et sur les collectivités ». Cette journée a réuni une soixantaine de participants des quatre campus du Cégep, des CCTT et de plusieurs organismes externes. Par cette activité, le Cégep vise à favoriser la synergie entre ses équipes de recherche et à augmenter les retombées de ces activités qui, depuis les dernières années, prennent une ampleur sans précédent.



Organisée en collaboration avec ses CCTT que sont le CIRADD, Merinov et le TechnoCentre éolien, la journée proposait plusieurs activités : conférence de madame Lynn Lapostolle, directrice de l'Association pour la recherche au collégial, témoignages et ateliers portant sur les retombées de la recherche et dîner-réseautage. L'animation, ouverte et dynamique, a été assurée par le CIRADD.

Soulignant l'importance que le Cégep accorde au développement durable, l'événement se voulait écoresponsable, par l'application de règles strictes, notamment, la réduction et le tri des matières résiduelles des participants. De plus, les émissions de gaz à effet de serre produites par la réalisation de la journée (incluant les déplacements des participants provenant des quatre campus) ont été comptabilisées pour un total de 1,94 tonne CO<sub>2</sub>. Cet impact sera compensé par la plantation, au printemps, de 15 arbres et par la séquestration du carbone liée aux projets de culture d'algues réalisés par Merinov. Cette nouvelle façon de compensation pourra éventuellement devenir une référence dans la compensation des GES des événements du Cégep.



### **Collaborations et soutien aux projets et au développement de la recherche**

La collaboration du personnel du Collège aux activités de recherche dans nos CCTT s'est une fois de plus intensifiée au cours de l'année et les retombées en sont appréciables. C'est plus de dix enseignants et huit autres membres du personnel qui ont été libérés à temps partiel pour travailler pour différents projets. C'est aussi plus de 500 étudiants qui ont participé à des activités d'information et de formation, à des travaux de recherche et à des emplois ou des stages.

L'implication du Cégep dans l'encadrement de la recherche est significative de son engagement dans ce dossier :

- Participation du Cégep à la gestion de ses CCTT par l'implication d'un membre de la direction aux conseils d'administration des organismes gestionnaires (Merinov, Technocentre et Ciradd);
- Tenue de deux rencontres du comité de suivi des CCTT relevant du conseil d'administration;
- Tenue de trois rencontres du comité institutionnel de la recherche et de l'innovation;
- Tenue de cinq rencontres des différents comités de coordination entre le Cégep et ses CCTT;
- Tenue de trois rencontres du comité d'éthique de la recherche sur les humains;
- Tenue de deux rencontres du comité de protection des animaux;
- Administration du Fonds général de recherche;
- Travaux de veille sur le renouvellement de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*;
- Participation à la consultation sur la révision de l'énoncé de politique des trois Conseils.

Par ailleurs, le nombre de projets pour lesquels le Cégep est en accompagnement des CCTT est en augmentation significative. Une vingtaine de projets majeurs étaient en cours en 2016-2017 et l'équivalent est en élaboration.

## Faits saillants 2016-2017 pour les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) du Cégep

### CCTT en énergie éolienne, géré par le TechnoCentre éolien

- **Un programme de recherche de plus de 8,2 millions de dollars**

Le TechnoCentre éolien a reçu un important soutien financier pour son programme de recherche portant sur l'intégration intelligente des énergies renouvelables et des technologies de stockage dans les microréseaux. Ce programme d'une valeur totale de plus de 8,2 millions de dollars s'étalera sur cinq ans (2016-2021) et bénéficiera d'un soutien financier de 4,6 millions de dollars du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du gouvernement du Québec. Outre le TCE et le Cégep de la Gaspésie et des Îles, ce programme impliquera deux autres centres de recherche et une quinzaine d'entreprises réparties sur le territoire québécois, ainsi qu'en Ontario et au Yukon.

L'objectif de ce vaste programme de recherche consiste à développer des solutions technologiques novatrices pour optimiser l'approvisionnement énergétique dans les communautés isolées tout en favorisant une meilleure intégration des énergies renouvelables.

- **Renouvellement du mandat de CCTT pour trois ans**

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a renouvelé le mandat de Centre collégial de transfert de technologie en énergie éolienne du Cégep de la Gaspésie et des Îles, dont la gestion relève du TechnoCentre éolien. Ce mandat d'une durée de trois ans est accompagné d'un budget de fonctionnement annuel de 200 000 \$.

- **Reconnaissance internationale pour Frédéric Côté**

Le directeur général, Frédéric Côté, figure parmi les 24 personnalités les plus influentes et intéressantes de l'industrie éolienne mondiale selon le magazine WindPower Monthly! Frédéric a tenu à partager cette reconnaissance avec l'équipe du TechnoCentre éolien en soutenant que celle-ci témoigne de la qualité du travail accompli par le TCE au cours des dernières années.

- **Soutien à la transition énergétique aux Îles-de-la-Madeleine**

Le TechnoCentre éolien et le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) ont signé une entente de collaboration visant le partage d'expertise en vue de soutenir la transition énergétique aux Îles-de-la-Madeleine.

Cette entente de collaboration profitera à la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine qui consacre beaucoup d'efforts pour assurer la transition énergétique de son territoire actuellement alimenté par une centrale au diesel. D'autres réseaux autonomes pourraient éventuellement bénéficier des connaissances et des solutions développées dans le cadre des projets réalisés aux Îles-de-la-Madeleine.

- **Participation à un projet de recherche international sur la validation des modèles de turbulence des sites éoliens**

Le TechnoCentre éolien est fier de mettre son expertise à contribution dans un projet de recherche international intitulé « Validation des modèles de turbulence » des sites éoliens. Ce projet, mené en collaboration avec huit entreprises et trois autres centres de recherche, vise à développer un guide des meilleures pratiques pour la validation des modèles de turbulence.

Les travaux portent notamment sur l'évaluation des comportements des éoliennes sur plus de 30 sites en terrains plats, complexes, côtiers et « offshore ». De son côté, le TechnoCentre éolien procédera plus spécifiquement à des analyses poussées des conditions météorologiques sur les sites visés.

- **Embauche de 10 nouveaux employés**

Le TechnoCentre éolien a poursuivi sa croissance avec l'embauche, au cours de l'année, de 10 nouveaux employés qui se sont joints à cette équipe multidisciplinaire. Leurs compétences respectives seront mises à contribution dans la réalisation des différents projets pilotés par le TCE. D'autres embauches sont prévues au cours des prochains mois.

## **CCTT en pratiques sociales novatrices, géré par le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)**

Acteur de première ligne en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le CIRADD œuvre dans le domaine du développement territorial durable et fait partie du réseau des 49 centres collégiaux au Québec. Il offre, depuis maintenant plus de 12 ans, des services de création ou d'adaptation de pratiques et de l'assistance spécialisée répondant aux besoins des organismes, des entreprises et des collectivités. Les interventions du centre sont orientées vers l'empowerment et la mobilisation locale, le développement de pratiques innovantes en développement rural, l'adaptation des communautés aux changements et l'analyse et la révision des modèles de développement.

L'année 2016-2017 aura permis au CIRADD de continuer sa croissance. Ayant accueilli plus de 26 personnes au sein de son équipe au cours de l'année (employés réguliers, enseignants, étudiants, professionnels et stagiaires) pour un équivalent de 11 ETC, le CIRADD est intervenu dans pas moins de 23 projets de recherche et d'assistance technique et 163 interventions de soutien aux organismes et collectivités. Fort d'une équipe multidisciplinaire reconnue au Québec, le centre a déployé ses activités au Québec et à l'international dans des domaines d'intérêts pour le développement durable tels que l'employabilité en région, l'inclusion sociale, la mobilisation des acteurs en récréotourisme, le transport collectif, l'adaptation des entreprises au changement d'environnement et l'innovation en milieu rural. Ce soutien constant s'est traduit par :

- Des projets porteurs financés par les fonds canadiens et québécois de la recherche et ainsi que les partenaires/clients : Synergie Gaspésie (économie circulaire), engagement et soutien des communautés par les collèges, soutien au développement d'outils d'analyse quantitatifs, pratiques novatrices de régionalisation de l'immigration, Vieillir heureux chez soi dans sa communauté, entrepreneuriat collectif féminin par l'intermédiaire des savoirs traditionnels crûs, démarches participatives en développement social, gouvernance régionale et logement, analyse de provenance touristique et plus encore;

- Une expertise en demande au sein de comités afin de valoriser le développement durable et favoriser son intégration adéquatement (ex. : Comité développement durable de la SADC-BDC, Réseau Transtech, Pôle d'économie sociale GÎM, comité sectoriel ressources naturelles du TIESS, comité environnemental Ciment McInnis, comités de développement dans les MRC, comités consultatifs du MESI et du FRQ, etc.);
- Une participation à des conférences de renom, dont 3 au Mexique et 2 au Maroc (International forum - COP 23) et le développement de partenariats afin de créer des synergies au profit de la communauté collégiale et des milieux ruraux.

Ces nombreuses réalisations auront été orientées toujours et encore vers un développement régional plus durable, l'augmentation de l'innovation sociale en région et le renforcement des connaissances et compétences en milieu collégial. Les projets auront requis l'embauche de 4 étudiants collégiaux, 2 étudiants universitaires, l'intégration de 6 enseignants et professionnels du cégep, en plus de permettre la bonification de formation par l'apport de connaissances en classe (initiation au calcul de GES et aux événements écoresponsables, méthodologies et outils de collecte et d'analyse de données, connaissance et compréhension des réalités des Premières Nations, des personnes âgées, des personnes en situation de pauvreté, des minorités linguistiques et des minorités sexuelles).





Merinov est le plus important centre intégré de recherche et développement et de transfert technologique dans les domaines des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et de la valorisation des produits marins au Canada. L'équipe, composée de plus de 96 employés, offre des solutions et des innovations technologiques permettant aux entreprises de mettre en marché des produits nouveaux ou améliorés, d'améliorer la performance des procédés et de stimuler la croissance. Le CCTT des pêches accomplit ce mandat en favorisant des retombées sur la formation collégiale et en réalisant ses activités en collaboration avec une trentaine de partenaires canadiens et internationaux.

En ce qui concerne les retombées sur la formation collégiale, c'est avec beaucoup de fierté que Merinov a pu accueillir 12 étudiants de niveau collégial, dans le cadre de projets d'innovation liés aux priorités des PME du secteur.

Ce fut également une année prolifique en matière d'interventions auprès des entreprises. Parmi les différents projets de recherche appliquée, d'aide technique et de diffusion de l'information réalisés, il convient de souligner les interventions suivantes :

- Élaboration d'un programme sur la pêche au sébaste;
- Développement d'un chalut multiniveaux pour favoriser une diminution des prises accessoires et la réduction des dépenses énergétiques des pêcheurs;
- La reconnaissance par Santé Canada d'un procédé breveté d'utilisation d'un agent de conservation naturel du saumon fumé ;
- Le développement à échelle pré-commerciale d'un procédé de récupération de biomolécules de grande valeur dans les résidus de crustacés, pour des applications immunostimulantes;
- Le développement de techniques non-biocides pour lutter contre les salissures en mariculture;
- Le lancement du service Synchrone, un service pour optimiser l'accompagnement des entreprises de l'idée au marché.

Encore cette année, Merinov a eu l'occasion de faire rayonner son CCTT des pêches à l'international. À cet effet, il est opportun de mentionner la signature d'une entente de partenariat avec la *Station biologique de Roscoff*, l'une des plus importantes stations de biologie marine dans le monde. La participation de chargés de projet de Merinov à l'évènement Seatech Week, en Bretagne, a aussi permis de tisser des liens d'affaires très prometteurs dans le domaine de l'élevage des mollusques. En octobre 2016, la participation à la 7<sup>e</sup> édition du congrès international *Biomarine*, à Oslo en Norvège, aura permis à la direction générale de Merinov d'établir des contacts qui mèneront certainement à des ententes de collaborations structurantes pour le Québec en 2017 et 2018.

# Nos CCTT en chiffres

*Merinov-CCTT des pêches*

*TechnoCentre éolien-CCTT en énergie éolienne*

*CIRADD-CCTT PSN*

	2015-2016	2016-2017
<b>Personnel</b>		
		INFOS 1 <sup>er</sup> décembre
Personnel scientifique	53	62
Personnel technique	62	65
Personnel administratif	42	48
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>175</b>
<b>Personnel selon niveau étude</b>		
BAC	12	15
Maitrise	31	37
Doctorat	10	10
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>62</b>
<b>Personnel collégial dégagé</b>		
Enseignant	10	12
Autre personnel	8	7
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>Étudiants collégiaux rejoins par act. CCTT</b>		
Ayant participé à des travaux CCTT	33	35
Activités d'information et formation	605	423
Stagiaires	15	22
<b>Total</b>	<b>653</b>	<b>480</b>
<b>Clientèle</b>		
Petite entreprise	95	121
Grande entreprise	48	44
Secteur public	64	47
Autres (OBNL, associations, etc.)	69	57
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>269</b>
<b>Activités (projets)</b>		
Projets de recherche appliquée	100	148
Projets d'aide technique	85	148
Activités de formation	4	2
Activités de diffusion d'information	52	56
Autres activités	73	131
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>485</b>
<b>Retombées socioéconomiques</b>		
Emplois directs créés par les activités CCTT	62	137
Partenariats avec d'autres acteurs de l'innovation sociale	8	9
Entreprises dérivées créées activités CCTT	2	3
Milieus utilisateurs ayant adopté une innovation sociale	13	4
Brevets, droits d'auteurs, etc.	6	21
Produits développés	17	35
Autres retombées	69	42





## De nouveaux créneaux de financement et des retombées majeures pour la Fondation Cornélius-Brotherton

L'année 2016-2017 a vu le fonds de dotation de la Fondation Cornélius-Brotherton, créé suite à la campagne majeure de financement de 2007-2012, totaliser 630 291 \$. Rappelons que ce sont les intérêts annuels de ce fonds inaliénable, additionnés à la portion non-capitalisable des revenus et aux nouveaux dons, qui permettent à notre organisme de s'acquitter annuellement de ses obligations.

### REDISTRIBUTION DES FONDS

Fidèle à son habitude, la Fondation a débuté l'année scolaire 2016-2017 par l'attribution de bourses d'entrée destinées aux nouveaux étudiants. Ce sont 12 finissants du secondaire nouvellement admis dans l'un des 4 campus de l'établissement qui ont reçu chacun une bourse d'entrée de 500 \$ dont 10 spécifiquement pour le volet « bienvenue ». Bien que ce programme de bourses prévoit l'octroi d'une bourse par école secondaire ou centre d'éducation des adultes de la région, certaines écoles ne sont pas représentées dans la liste des récipiendaires, faute de candidatures.

Quant à la bourse d'« immersion française », elle a été gagnée par Liam Cotton alors que la bourse d'« immersion anglaise » n'a pu être remise cette année car aucune candidature ne répondait aux critères. Finalement, la candidature de Véronique Rehel, étudiante à l'école des pêches et de l'aquaculture de Grande-Rivière, a séduit le jury de sorte que son implication dans son milieu a été récompensée par une bourse de « leadership ».

Voici un tableau des récipiendaires dans chacune des catégories :

Type de bourse	Réциpiendaire	Polivalente d'origine	Campus d'études
BIENVENUE 500 \$	Émilv Gagné	École Gabriel-Le Courtois Ste-Anne-des-Monts	Campus des Îles
	Samuel Béland	École C.-E.-Pouliot Gaspé	Campus de Gaspé franco
	Lauryn Chicoine	Gaspé Polyvalent (anglo)	Campus de Gaspé anglo
	Samuel McInnis	École Polyvalente du Littoral de Grande-Rivière	ÉPAO
	Emmanuelle Chrétien	Polivalente Mgr Sévigny de Chandler	Campus de Gaspé franco
	Audrey MacWhirter	École Aux Quatre-Vents de Bonaventure	Campus de Carleton-sur-Mer
	Zachary Cvr	New Richmond High School	Campus de Gaspé anglo
	Alicia Bernard	École Antoine-Bernard de Carleton	Campus de Carleton-sur-Mer
	Danika P. Larocque	École des Deux Rivières de Matapédia	Campus de Carleton-sur-Mer
	Léonard Huet-Doyle	Polivalente des Îles	Campus des Îles
IMMERSION 500\$	Liam Cotton	Gaspé polyvalent (anglo)	Campus de Gaspé franco
LEADERSHIP 500\$	Véronique Rehel	Polivalente Mgr Sévigny de Chandler	ÉPAO

Sur la photo : **Liam Cotton**, réциpiendaire de la bourse d'immersion française et Bruce Jones, enseignant en Technologie forestière



## Réceptiendaires ÉPAQ



## Réceptiendaires campus de Carleton-sur-Mer



## Réceptiendaires campus des Îles-de-la-Madeleine



## Réceptiendaires campus de Gaspé



Répondant à un appel de projets lancé cet automne par la Fondation Cornélius-Brotherton, les membres du personnel du Cégep de la Gaspésie et des Îles ont encore une fois innové par la qualité, la variété et le dynamisme des projets proposés. Quelque 30 projets ont ainsi été présentés dans les 3 volets du programme de soutien financier soit :

- l'innovation dans les programmes d'études,
- la bonification de la vie étudiante sur les campus,
- la mobilité étudiante.

Les secteurs d'intervention des propositions soumises au comité d'analyse furent des plus diversifiés. Ainsi, sans grande surprise, compte tenu de l'éloignement des campus, une bonne proportion des demandes de soutien financier reçues visaient à faciliter le déplacement des étudiants lors de visites, de colloques ou de stages. Les autres initiatives, quant à elles, ciblaient des objectifs variés touchant, entre autres, le réaménagement d'un local, l'expérimentation de la culture potagère, l'implantation d'une cuisine collective et l'organisation d'activités sportives ou récréatives.

Après analyse des demandes, la Fondation a accepté de contribuer financièrement à la réalisation de 19 d'entre elles pour une somme totale de 15 000 \$. Le financement de tels projets est offert pour une neuvième année consécutive et a permis, à ce jour, d'injecter quelque 200 000 \$ dans les 4 campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Comme à chaque année, le printemps nous amène la fin de l'année scolaire, l'aboutissement des efforts des étudiants et, bien sûr, la tenue du gala du mérite scolaire dans chaque campus. En mai 2017, la Fondation fut encore une fois très active lors de la phase de recherche de commanditaires. Ainsi, spécifiquement pour le campus de Gaspé, la Fondation, de concert avec quelque 29 généreux partenaires, a pu remettre 9 bourses de 500 \$ et 21 bourses de 300 \$ aux étudiants qui se sont distingués durant leurs études au Cégep.



Notre organisme a également pour mission d'aider les élèves en difficulté. C'est dans ce contexte qu'une aide financière de 1300 \$ a été versée à des étudiants qui faisaient face à des difficultés pouvant compromettre temporairement la réussite de leurs études.

## ACTIVITÉS-BÉNÉFICES

La Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles s'est associée à la Fondation Cornélius-Brotherton à l'occasion de la tenue de son souper-bénéfice annuel qui s'est tenu le 12 novembre 2016 à Gaspé. La soirée fut une véritable réussite et une occasion privilégiée où se sont regroupés des personnes du milieu communautaire, du secteur des affaires ainsi que des intervenants du développement local et régional. Cette activité-bénéfice, qui a attiré près de 155 personnes, a permis d'amasser une somme de plus de 26 000 \$ qui fut partagée également entre les 2 organismes.

De plus, cette année a marqué le lancement de la toute première édition de notre loterie-voyages en collaboration avec Voyages Odyssée. L'engouement entourant ce nouveau moyen de financement a permis d'écouler rapidement les 200 billets disponibles dont plus de la moitié ont trouvé preneur auprès du personnel des 4 campus. Entre janvier et mai 2017, 5 heureux gagnants se sont partagés des prix totalisant 15 000 \$ sous forme de crédits-voyages de 3000 \$ chacun.

Le gagnant du premier crédit-voyage de 3000 \$: **Samuel Morin**.

(Sur la photo: Sylvie Thibault de [Voyages Odyssée](#), Samuel Morin, gagnant du tirage de janvier et Maryse Dufresne, directrice de la Fondation)



La gagnante du deuxième crédit-voyage de 3000 \$: **Geneviève Bibeau**

*(Sur la photo: Geneviève Bibeau, gagnante du tirage de février et Régis Leblanc, représentant du personnel du campus de Carleton-sur-Mer au c.a. de la Fondation)*



La gagnante du troisième tirage: **Sylvie Paradis** (elle n'a pas pris le crédit-voyage mais a plutôt opté pour les 2500 \$)

*(Sur la photo: William McNeil, président du c.a. de la Fondation, Sylvie Paradis, gagnante du tirage de mars et Maryse Dufresne, directrice de la Fondation)*



Le gagnant du quatrième tirage est monsieur **Ronald Roussy**. Il a choisi d'échanger son crédit-voyage contre 2500 \$ en argent. Félicitations!

*(Sur la photo: Maryse Dufresne, directrice de la Fondation, Ronald Roussy, gagnant du quatrième tirage et William McNeil, président de la Fondation)*



Le cinquième et dernier tirage a eu lieu le 10 mai 2017. Le sort a cette fois favorisé madame **Dianna Francis**.

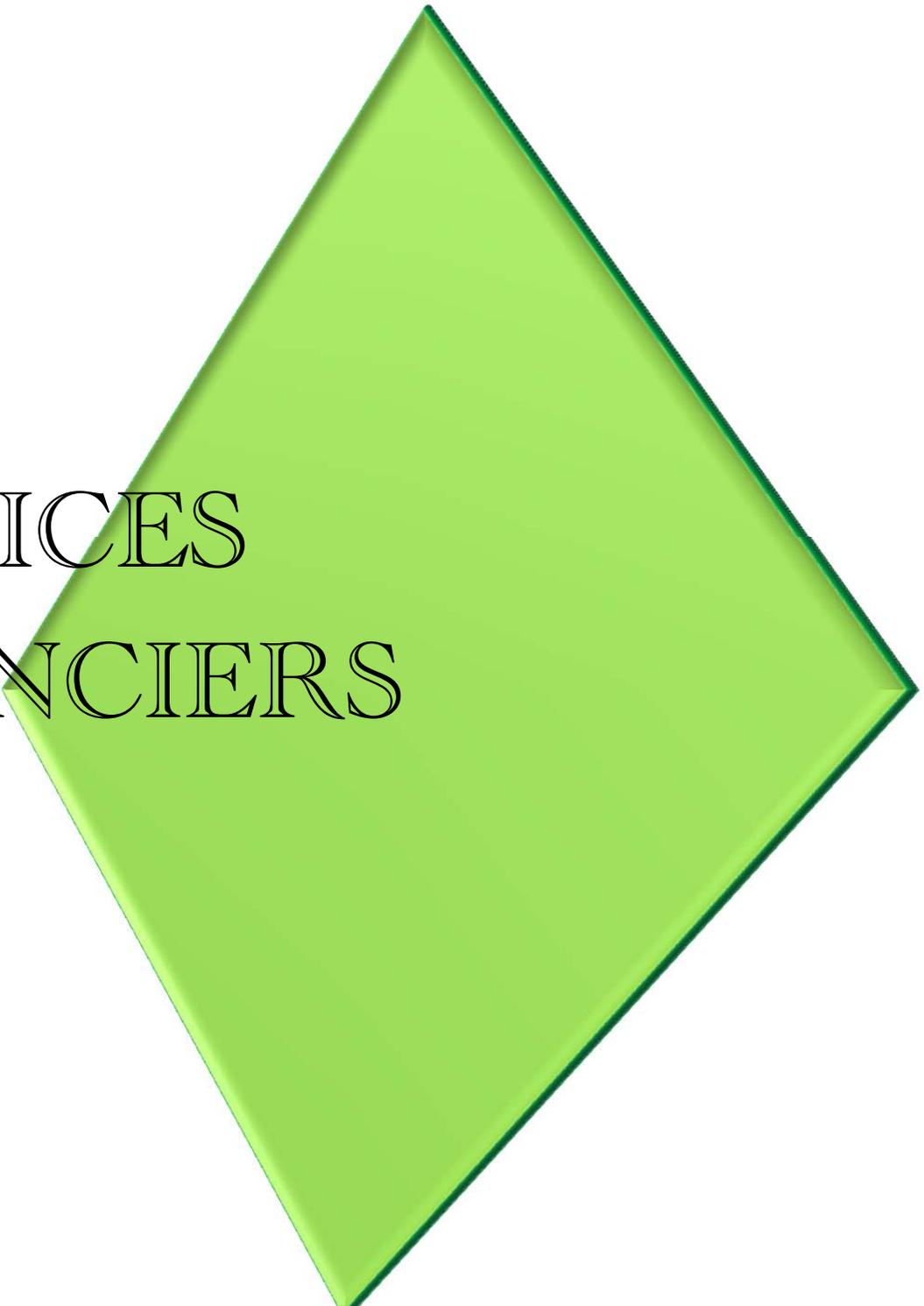
*(Sur la photo: Linda Cauvier, représentante du personnel de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec sur le c.a. de la Fondation et Dianna Francis, gagnante du cinquième tirage)*



L'année **2016-2017** aura donc vu la Fondation investir **34 900 \$** en bourses et autres projets au bénéfice exclusif des étudiants et des programmes d'études du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

À ce jour, la Fondation a retourné à la communauté collégiale la somme de **533 044 \$** témoignant de façon éloquente de son intention de contribuer le plus largement possible à l'avancement de l'institution et confirmant son rôle de partenaire dans la réussite de sa mission éducative.

Maryse Dufresne  
Directrice de la Fondation



SERVICES  
FINANCIERS

# Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2017

## Fonds de fonctionnement



**Cégep de la Gaspésie  
et des Îles**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Enseignement régulier <sup>1</sup>	26 446 339	25 172 674
Formation continue <sup>2</sup>	9 045 136	6 919 994
Services auxiliaires	1 691 465	1 627 655
<b>Total</b>	<b>37 182 940</b>	<b>33 720 323</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux – Enseignants <sup>3</sup>	15 302 654	14 641 557
Salaires et avantages sociaux – Autres personnels <sup>3</sup>	10 431 463	9 918 188
Autres charges	11 067 609	8 685 162
<b>Total</b>	<b>36 801 726</b>	<b>33 244 907</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>	<b>381 214</b>	<b>475 416</b>
<b>Évolution du solde de fonds</b>		
Solde de fonds au début de l'exercice <sup>4</sup>	<b>22 837</b>	<b>(403 288)</b>
Excédent des revenus (charges)	381 214	475 416
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations	(20 462)	(49 291)
Autres		
<b>Total</b>	<b>360 752</b>	<b>426 125</b>
<b>Solde de fonds à la fin de l'exercice <sup>5</sup></b>	<b>383 589</b>	<b>22 837</b>
Solde de fonds affecté à des projets <sup>6</sup>		--
Solde de fonds non affecté à des projets <sup>6</sup>		--

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilité » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des Centres collégiaux de transfert de technologie.
2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.
3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.
4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.
5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non-redressés).
6. Ces montants sont présentés aux lignes 39 et 41 de l'onglet « Situation financière » du rapport financier annuel 2016-2017.

# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Approuvé par le conseil d'administration le 5 décembre 1997

Aucun manquement au code d'éthique et de déontologie du Cégep de la Gaspésie et des Îles n'a été signalé en 2016-2017.

Voici le code d'éthique de notre Cégep.

## PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 et 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 et la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

## 1. Dispositions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- \* administrateur : membre du conseil d'administration du collège;
- \* administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- \* code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- \* collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie et des Îles;
- \* intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

## 2. Objet

Le code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- \* d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège et de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

## 3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

## 4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

## **5. Obligations des administrateurs**

### **5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :**

- \* respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du collège;
- \* éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- \* agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- \* ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du collège;
- \* ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- \* ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- \* ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- \* n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

### **5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :**

- \* se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- \* ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- \* ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## **6. Rémunération des administrateurs**

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## **7. Règles en matière de conflit d'intérêts**

### **7.1 Objet**

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### **7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs**

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

## **8. Conseiller en déontologie**

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie.

Ce dernier est chargé :

- \* d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du code.
- \* de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- \* de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- \* de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## **9. Conseil de discipline**

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

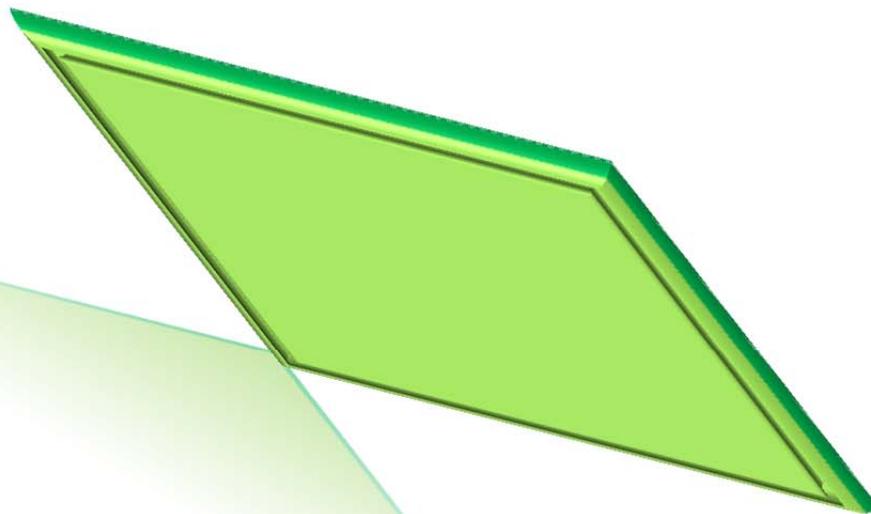
9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## **10. Entrée en vigueur**

Le présent Code entre en vigueur le 1er janvier 1998.



# RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ANNEXE \*A+

### 1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

### 2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- \* le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- \* le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- \* et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- \* lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- \* lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de production.

### 3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsqu'exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

### 4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

### 5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Les délibérations du conseil d'administration ont un caractère privé.

En conséquence, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite.

Toutefois, même si le caractère privé des délibérations du conseil d'administration assujettit le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration, de son opinion, de son intervention et de son vote le cas échéant sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la Loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

#### **ANNEXE \*B+**

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du Collège sont également régis par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi. Ces dispositions législatives se lisent comme suit :

#### **12 ...**

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

**20.1** Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

#### **A) Article 12**

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- \* son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;
  - \* le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;
  - \* la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.
- Cependant, le directeur général peut toujours voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- \* s'abstenir de voter;
- \* après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle du conseil pendant la durée des délibérations et du vote.

Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression \*lien d'emploi+ au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Enfin, pour les fins d'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

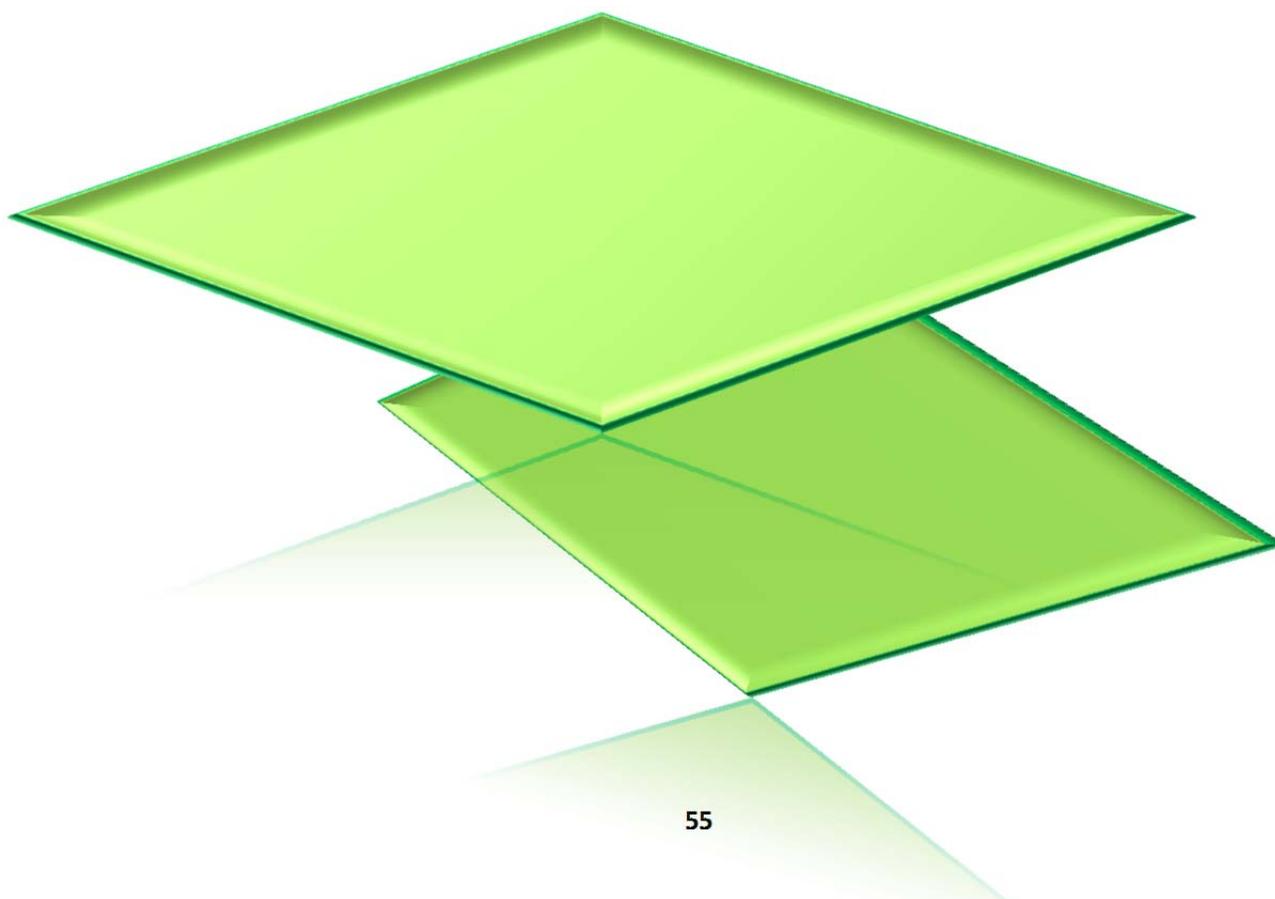
\* lien d'emploi : toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement ainsi que le renouvellement ou la résiliation de mandat.

\* catégorie d'employés : les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.

\* condition de travail : tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, tout ce qui touche l'emploi et tout ce qui encadre la prestation de service. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.

## **B) Article 20**

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaires avec le Collège pourvu que, lors de la décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le Collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au Collège et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision. La loi prévoit cependant une exception pour ces hors-cadre. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.



## **ANNEXE \*C+**

Le premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel édicte :

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quant à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe à l'effet qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le collège doit prendre une décision, \*les intérêts directs ou indirects+ de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit avec les intérêts du collège. Le terme entreprise n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le Code civil du Québec nous en donne, à son article 1525, une définition :

\*Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation ou dans la prestation de services.

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive \*une activité économique organisée à caractère commercial ou non+. Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote ou encore qui dénonce son intérêt mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collège peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt.

Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.



**Cégep de la Gaspésie  
et des Îles**

[www.twitter.com/cegepgim](http://www.twitter.com/cegepgim)

[www.facebook.com/cegep.gaspesie.iles](http://www.facebook.com/cegep.gaspesie.iles)

[www.cegepgim.ca](http://www.cegepgim.ca)